



<p><b>COMMUNE DE GENNES</b></p> <p><i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 11</i> <i>Votants : 13</i></p> <p><u><i>Date de convocation :</i></u> 25/10/2024</p> <p><u><i>Date d'affichage :</i></u> 04/11/2024</p>	<p><b>DELIBERATION</b></p> <p><b>Le trente et un octobre deux mille vingt-quatre à vingt heures</b>, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p><b>Membres présents :</b> Philippe GENILLOUX (à partir de la délibération n°9), Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN, Ludovic JEUNOT, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON</p> <p><b>Membres excusés :</b> Céline HIRCHI, procuration à Ludovic JEUNOT Jérôme VILLEQUEZ, procuration à Jean SIMONDON</p> <p><b>Membres absents :</b> Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN</p>
---	---

➤ **241014/3 : Forêt programme de travaux 2025**

Les propositions de l'ONF sur les travaux forestiers à exécuter en 2025 sont présentées en séance, avec leur localisation sur plan.

Après étude de ces propositions, il est proposé de retenir les travaux suivants : parcelle 16, pour un coût prévisionnel HT de 10 203 €, dégagement manuel des régénérations naturelles avec ouverture au broyeur de cloisonnements sylvicoles d'entraxe 6 mètres

Par ailleurs le programme de travaux 2024 (plantation sur parcelle 32, délibération du 16 mai 2024) ne sera engagé que pour une première tranche, pour la somme prévisionnelle HT de 25 802 €, dans l'attente de l'application du dispositif d'accompagnement financier de Natura 2000, et de précisions sur les conditions de ce financement.

Le conseil municipal adopte le programme de travaux par douze voix pour et une abstention.

Le maire  
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
L'original est signé par les membres présents.  
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture